

LA GAZETTE

de Sivry-Courtry
lagazette@seine-et-marne.fr

N° 31 Décembre 2006 - Janvier 2007



L'année 2006 touche à sa fin et 2007 s'approche pleine d'inconnu. La période des voeux arrive et Noël frappe à notre porte. A toutes et à tous, petits et grands, je souhaite une année de paix, paix entre les nations certes, mais également paix chez nous. Que cette nouvelle année soit pour tous porteuse d'espoir et de joie.

L'année écoulée nous a apporté quelques changements, tout d'abord la fermeture de la Poste qui était sous roche depuis une dizaine d'années. L'ouverture du Trio a permis de mettre en place un Point Poste qui permet de faire sur place les opérations courantes. Cette ouverture a créé un nouveau pôle d'animation et nous souhaitons à madame et monsieur Durand réussite dans leur entreprise.

En cette fin d'année la rue de la libération est bouleversée par les travaux d'enfouissement des réseaux et la nationale 105 est devenue départementale 405, quant à nous, nous n'envisageons pas d'en modifier le nom.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été mis en place mais il est apparu un dysfonctionnement par rapport aux souhaits du conseil municipal et d'une grande majorité de la population, dysfonctionnement dû à la loi SRU votée en 2001 dans le but de démocratiser et faire baisser le prix des terrains, ce qui se tra-

duit par un saucissonnage des parcelles (200 m²) dans le bourg et un coût astronomique du m². Aussi, contact pris avec la DDE, nous allons procéder à une modification simplifiée du règlement du PLU de façon à stopper la spéculation encouragée par les agences immobilières.

Sivry-Courtry devant connaître dans les années à venir un développement lui permettant d'atteindre l'équilibre et, ainsi, de garder et améliorer les équipements, le conseil municipal a lancé les études pour une nouvelle cantine plus grande et mieux adaptée. Celle-ci devrait voir le jour d'ici le début de l'année 2008. Dans l'avenir, le projet d'une salle polyvalente plus grande sera aussi mis en place pour accueillir de nouvelles activités, l'actuelle ayant été construite alors que la commune ne comptait que 600 habitants.

A tous ces sujets importants il convient d'ajouter le quotidien qui n'est pas une mince affaire, la municipalité s'en saisit à bras-le-corps tout en engageant l'avenir et en se faisant un point d'honneur de ne pas augmenter la pression fiscale.

A tous je souhaite de très bonnes fêtes.

Jean-Pierre Radet, maire

LE BLOC NOTES

- Le mois de vos 16 ans vous devez vous présenter au secrétariat de mairie muni de votre carte d'identité et du livret de famille afin de vous faire recenser. C'est indispensable pour toutes les inscriptions aux examens.
- Comme chaque année la benne réservée aux déchets verts est retirée pour l'hiver, elle sera remise en place au printemps. Vous devez déposer vos déchets verts à la déchetterie du Châtelet-en-Brie du lundi au vendredi de 15h00 à 19h00, le samedi de 10h00 à 19h00, le dimanche de 10h00 à 13h00.
- N'oubliez pas que vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre pour pouvoir voter en 2007.
- Régulièrement la gendarmerie nous communique les statistiques des crimes et délits. Pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur 99 cas constatés par la brigade du Châtelet-en-Brie 32 ont été élucidés. Sur notre commune cela représente 7 cas élucidés sur 12 constatés.
- N'oubliez pas de visiter l'exposition de photographies de Didier Letournel à la galerie Hors-champ, place de l'église. L'entrée est libre les vendredi, samedi et dimanche après-midi.
- La salle polyvalente vient d'être entièrement renouvelée, aussi nous prions tous les utilisateurs d'être particulièrement vigilants afin de garder cette salle dans un état impeccable.
- Nous recevons régulièrement des plaintes de la part des riverains du terrain omnisport et du court de tennis. Il est inadmissible que, pour récupérer une balle ou un ballon, certains s'introduisent chez les particuliers en passant par dessus les clôtures. D'autres ont même fait des trous dans les grillages. Si ces pratiques continuent, des plaintes seront déposées en gendarmerie.
- Le prochain ramassage des encombrants est prévu le 15 décembre.
- Malgré l'annulation du réveillon, le feu d'artifice est maintenu le 31 décembre à 20h00 à la belle-allée.
- Le colis des anciens sera distribué, à la salle polyvalente, le 18 décembre, à partir de 14h30.

DERNIERE MINUTE

En raison d'une absence totale d'inscription pour le réveillon organisé par la municipalité à la salle polyvalente nous nous voyons contraints de l'annuler.

ETAT CIVIL

Naissances

Candice, Agnès, Nathalie LEBRUN, le 01 novembre

Mariages

Christian LOGIER et Marie-Thérèse TRESKOS
le 2 septembre

Décès

Michel, Jean MONTOISY le 13 novembre

● ● ● ENVIRONNEMENT Par Maryline Laporte, adjoint ●

Ce n'est pas qu'en été qu'il faut se préoccuper de l'état de nos ressources en eau. Voici quelques démarches pour économiser l'eau au quotidien.

- Réduire le gaspillage : traquez les fuites en fermant bien les robinets ou en changeant les joints au besoin. Un robinet qui goutte : 100 litres par jour, une chasse d'eau qui fuit : 400 litres par jour.
- Equiper sa maison : un stop douche ou un mitigeur thermostatique qui permet de couper l'eau au cours de la douche sans dérégler la température, une chasse d'eau à double commande.
- Réutiliser l'eau : l'eau de lavage de vos légumes peut resservir pour arroser vos plantes. Installez des réservoirs sous vos gouttières : pour une maison de 100 m² au sol on estime que plus de 40 000 litres d'eau sont ainsi récupérables par an.

Faire attention à sa consommation d'eau doit être un réflexe permanent pour préserver nos ressources et pour permettre de faire des économies.

(sources : article Aquif'ineau, association Aquif'Brie)

● ● ● VOTRE ARGENT ●

Les travaux de réfection de la salle polyvalente, peinture et faux plafond, auront coûté à la commune la somme de 24 000 euros.

● ● ● HISTOIRE Par Claude Foucher, adjoint ●

QUIZ : ou cette photo a t'elle été prise et à quelle époque ?



Réponse : si nous analysons cette photo (bien fatiguée) les connaisseurs reconnaîtront, bien que circulant à gauche, un char Renault R35 engagé en 39/40 par les français, les militaires sont également équipés d'uniformes et d'armes françaises de la même époque, pourtant cette photographie a été prise en juillet 1950 sur la route entre Sivry et Courtry, nous apercevons dans le fond à droite le bois du moulin, l'adolescent au premier plan à droite est Roland Blin aujourd'hui décédé .

Les militaires sont des Gardes Mobiles du Plessis Robinson venus en manœuvre dans notre canton.

Notons également que si la largeur de la route est restée sensiblement la même, les bas cotés, eux, paraissent nettement plus larges à cette époque.

JEANNE

Nadine Cafiaux 01 60 68 31 20 Sandrine Juvet 01 64 38 90 19 Olivier Baud 01 60 68 42 89

- Réservez le samedi 10 mars 2007 pour une soirée déguisée (laissez libre cours à votre imagination) sur le thème des reines et des rois... Que vous soyez simple valet, moine, sorcière, prince ou reine des mille et une nuits, soyez nombreux à venir nous rejoindre pour ce repas dansant à la salle des fêtes de Sivry-Courtry.
Réservations et inscriptions auprès de Nadine 01 60 68 31 20, Sandrine 01 64 38 90 19 et Françoise 01 64 38 46 27.



USSC TENNIS

J.C. Russo 01 64 52 18 99 J.C. Lagiewski 01 64 09 14 56 Béatrice Brunet 01 64 52 80 60

- Ce ne sera pas Aude, comme nous l'avions annoncé, mais Pascale, qui assurera l'enseignement du tennis à nos 39 enfants (Tennis et Mini tennis). En effet Aude, pour des raisons personnelles, n'a pas pu continuer dans notre club. Pascale semble très appréciée par l'ensemble des enfants.
- Pour la première fois, nous avons emmené les enfants assister à des rencontres de championnat de France de tennis à Melun. Nous avons pu voir de sacrés matchs !!! Il est vrai que le niveau était élevé : plusieurs joueurs sont classés dans les 100 premiers mondiaux. Les balles vont vite, les échanges sont rapides, et c'est encore plus impressionnant lorsque l'on est au premier rang dans les loges "VIP". Tout le monde, enfants et adultes, était ravi de cette expérience.
- Autre événement important de cette saison : les travaux autour de nos terrains pour connecter l'eau et l'électricité à notre "club house" ont commencé. Un grand merci à la mairie.
- Enfin, un petit rappel : n'oubliez pas de noter sur vos agendas la soirée tennis qui est prévue le 28 avril. Cette soirée est ouverte à tout le monde.

A bientôt et au plaisir de se rencontrer sur ou autour nos terrains de tennis.

LES JOURS HEUREUX

Mme Caillette 01 64 52 17 84 Mme Cantrel 01 64 09 42 65

- Nous reprenons nos réunions les premiers lundi de chaque mois à la salle polyvalente, dans ce lieu repeint, lumineux et agréable qui nous a manqué le 6 novembre en raison de retard dans les travaux. Heureusement Le Trio nous a gentiment reçus et tout le club les remercie.
- L'association et la mairie ont organisé les 23 et 24 septembre une exposition de peinture. Cette manifestation a connu un vif succès par la présence de nombreux visiteurs qui ont pu apprécier le travail de Patricia Caillette-Gonzalez et de Maurice Bertault.
- Nous donnons rendez-vous à tous nos adhérents le 4 décembre pour l'assemblée générale.

FOYER RURAL

- BEBE GYM de 2 ans et demi à 5 ans..
Venez vous joindre à une section jeune et particulièrement dynamique le mercredi matin, à la salle polyvalente, de 10h00 à 11h00. Renseignements et inscriptions Daga Brunn au 01 60 69 36 01.
- Si vous désirez échanger ou vendre vos livres, jeux vidéo, DVD, etc, le foyer rural organise une bourse le 20 janvier 2007 de 10h00 à 18h00. Renseignements et inscriptions auprès de mesdames Deniaux 06 73 37 35 58 ou Madona 06 70 23 23 49.



CANDI' OSER *Alexandra Kurtyka 01 60 59 06 78*

- En ce mois de décembre, mois de préparation des fêtes de fin d'année, les membres de l'association Candi'oser tiennent à remercier celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance en adhérant, en faisant des dons ou en participant à nos actions pendant l'année 2006. Cette année encore, la vente de calendriers et cartes de voeux a été un réel succès. Grâce à vous tous Candi'oser a pu continuer ses actions en faveur des enfants de l'hôpital Necker Enfants Malades. Tous les mois notre panier de jouets destinée aux enfants lors des différents examens et consultations est attendue autant par les enfants que par les équipes soignantes. Deux chaises hautes et deux transats ont été achetés pour l'espace des parents afin qu'ils puissent prendre les repas avec leurs enfants dans les salles communes et quitter, l'espace de



quelques heures, les chambres des petits patients ou ils passent beaucoup de temps. Merci donc à tous ceux qui nous ont donné ces quantités incroyables de jouets et jeux qui font la joie des enfants et aussi celle des "dames en rose". Sachez que nous avons été très sensibles à toutes vos marques de générosité et qu'elles ont été porteuses d'un message d'espoir et de solidarité.

Espérons que 2007 sera l'année où les parents d'enfants malades n'auront plus à se battre pour que leurs enfants soient intégrés dans les pro-

jets d'école.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 27 janvier 2007 à la salle polyvalente pour un "super loto" de la galette des rois.

Très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

ANCIENS COMBATTANTS *Maurice Caillette 01 64 52 17 84*

- Nous sommes au lendemain de notre banquet traditionnellement tenu le 11 novembre. Après la messe du souvenir nous avons défilé jusqu'au cimetière derrière le drapeau puis effectué un dépôt de gerbes au monument aux morts. Cette cérémonie fut suivie par un vin d'honneur et par le banquet. Notre amicale vous souhaite à tous les meilleurs voeux pour l'année 2007.

USSC FOOTBALL *Pascal Papot 01 60 66 64 69*

- Après une saison écoulée très satisfaisante au niveau du climat entre CDM et Anciens qu'il convient de souligner grâce aux efforts de tous, joueurs et dirigeant(e)s, voici tout l'effectif du club lancé dans un nouveau championnat .

Le premier objectif, comme chaque année à Sivry, est bien sûr de privilégier l'ambiance au sein de chacune de nos deux équipes dans le respect mutuel et la bonne humeur, tant sur le terrain qu'en dehors. Quelques mauvais exemples entrevus l'été dernier lors de la coupe du monde de football ou plus récemment dans certains stades français, nous montrent toute la vigilance qu'il convient d'avoir dans ce domaine pour ne pas discréditer complètement le sport que nous aimons.

Après un tiers du parcours effectué, les Anciens rencontrent cette année des difficultés. Difficultés sportives uniquement car l'ambiance dans le grou-

pe reste très agréable comme en témoignent les nombreuses soirées "anniversaire", et n'est-ce pas là l'essentiel ?

Sans aucun doute, l'âge aidant, les jambes deviennent lourdes et il va falloir que nos vétérans s'accrochent pour se maintenir dans l'élite du district et envisager un recrutement pour l'an prochain.

Les jeunes au contraire, en difficulté l'an passé, ont retrouvé la confiance nécessaire à la poursuite de leur progression. Si "ça veut rigoler" comme on dit, nos CDM pourraient reprendre une place au meilleur niveau dès l'année prochaine. Sans anticiper, c'est ce que je leur souhaite.

A l'approche de cette fin d'année, je profite de l'occasion pour souhaiter à tous les habitants de la commune de bonnes fêtes en espérant voir plus de monde encore se promener aux abords du stade le dimanche matin.

L'ESCALE *Daniel Gérard 01 64 52 52 31*

- Bilan de la rentrée 06/07
Activité régulière tennis de table. Comme les inscriptions ont été moins nombreuses que pour la saison exceptionnelle 05/06, il reste possible de venir nous rejoindre :
 - Le vendredi soir à partir de 17h45 pour tous les joueurs par âge et niveau dans la salle polyvalente.
 - Le mardi soir pour les compétiteurs en championnat UFOLEP avec l'entente des clubs de Sivry, Rubelles et Voisenon.Tarification (licence UFOLEP et adhésion ESCALE comprises) : Né après 90, 25 euros. Né en 90, 30 euros. Né avant 90, 40 euros.
- Les premières manifestations se déroulent suivant la planification prévue :
 - Dimanche de randonnée familiale le 24 septembre en forêt de Fontainebleau.
 - Repas de rentrée très apprécié par 36 convives au bar-restaurant Le Trio de Sivry le samedi 30 septembre.
 - Tenue de notre assemblée générale le vendredi 10 novembre.
 - Dimanche balade matinale et après-midi bowling à Sens prévu le 3 décembre.
 - Sortie comédie "Si c'était à refaire" à Paris prévue le samedi 16 décembre avec transport en car.
- Prochaines manifestations :
 - Sortie cinéma familial à la Ferme des Jeux de Vaux-le-Pénil un dimanche ou samedi après-midi du prochain hiver.
 - Soirée raclette et tournoi de tarot à 5 le samedi 10 février dans la salle polyvalente de Sivry.

Bonnes fêtes de fin d'année 2006 à tous et à bientôt pour 2007.



LE SERVICE CIVIL VOLONTAIRE, QU'EST-CE ?

Nous pensons que le Service Civil Volontaire créé par le gouvernement et adopté le 31 mars 2006, après la vague de violences urbaines de l'année dernière a été perçu, par la grande majorité de la population, comme une réminiscence du service militaire et de ce fait n'a pas eu l'impact souhaité par ses promoteurs. Qu'en est-il réellement ?

Monsieur le préfet de Seine-et-Marne qui avait convié, le 15 novembre, à l'occasion du lancement de ce nouveau dispositif, les différentes associations du département, s'est efforcé, avec les représentants des ministères concernés, d'expliquer dans quel esprit le Service Civil Volontaire avait été conçu.

Il concerne les jeunes de 16 à 25 ans désireux de s'insérer dans la société en acquérant une formation civique et professionnelle dans les domaines de la culture, la jeunesse et sport, l'environnement, la santé, la solidarité et d'un dispositif Cadets de la République destiné aux jeunes qui se prédestinent à travailler dans la police nationale ou la sécurité publique et sans prépondérance, la défense bien entendu.

Pour un engagement de 6, 9, 12 mois ou 36 mois dans le cadre du volontariat associatif, le jeune

volontaire recevrait une rémunération mensuelle pour 26 heures hebdomadaires, variable en fonction des activités et plafonnant à 650€.

Mais là, où à notre avis le bât blesse, c'est que l'organisme ou l'association qui prendra en charge un jeune, devra désigner un tuteur, personne bénévole, s'engageant à prendre en charge l'éducation civique et le suivi professionnel du volontaire, les frais engagés par cette tutelle ne devront pas dépasser 150€ par mois.

Si la tutelle est assurée par un salarié de l'association, cela ressemblera fortement à une action d'apprentissage avec pour corollaire des répercussions sur le travail du salarié.

L'impression que nous avons ressentie est que les règles d'application du Service Civil Volontaire sont encore loin d'être figées et qu'elles évolueront en fonction des réactions des jeunes.

Malgré tout nous pensons qu'il serait intéressant de connaître l'opinion des jeunes de la commune et éventuellement d'en débattre avec eux.

IL Y A 100 ANS

9 mois.

Les facteurs auront bénéficié de 9 mois de répit avant de voir les avantages acquis en décembre 2006 fondre comme neige au soleil en septembre 2007...

En conséquence, le Conseil :
Considérant qu'en effet la suppression de la 1^{re} distribution les dimanches et fêtes nuit beaucoup aux intérêts des habitants de la commune et que les plaintes sont pleinement justifiées, que, lorsque le Conseil a été appelé le 16 décembre 1906 à donner son avis sur cette suppression il n'avait en vue que le soulagement du personnel et ne pouvait prévoir les inconvénients qu'un essai de 3 mois fait aujourd'hui lui saute aux yeux de tous ; décide alors, à l'unanimité des membres présents, l'annulation de la délibération du 16 déc. 1906 et demande le rétablissement du service tel qu'il était antérieurement au 1^{er} avril 1907.
Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
La subvention de 33,99 est affectée à l'achat du matériel d'incendie.



NUMEROS UTILES



MAIRIE	01 64 52 07 28
FAX MAIRIE	01 64 64 01 20
ECOLE PRIMAIRE	01 64 52 49 67
ECOLE MATERNELLE	01 64 64 04 28
ECOLE SAINTE MARIE	01 64 52 16 05
POLICE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE DU CHATELET	01 60 69 40 16
CENTRE ANTI POISON	01 40 05 48 48
SOS MEDECIN 77 SUD	0820 077 505
MU 77	0825 826 505
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119 ou 0800 05 41 41
ACCUEIL SANS-ABRIS	115
SOS AMITIE	0820 066 066
DROGUE ALCOOL TABAC INFO SERVICES	0800 23 13 13
SIDA INFO SERVICES	0800 840 800
HEPATITES INFO SERVICES	0800 845 800
URGENCES VETERINAIRES	01 60 65 57 41
EDF DEPANNAGES	0810 333 077
GDF DEPANNAGES	0810 433 077
IMPOTS SERVICES	0820 32 42 52
AIDE DEMARCHES ASSEDIC	
M. BONZI, en mairie du châtelet le 1er mercredi du mois	01 60 69 40 40
CONCILIATEUR	
M. LE CALVEZ, en mairie du châtelet 1er et 3ème vendredi du mois, de 15h à 18h.	01 60 69 40 40